
Délibération 2025-04

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2024

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2024.

Nombres de votants : 18

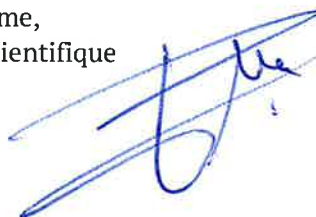
Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 1

Fait à Gif-sur-Yvette, le 5 décembre 2025

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique



Annexe : Procès-verbal de la séance du 6 décembre 2024

Classée au registre des délibérations sous la référence :

CS - 05/12/2025 - D.2025-04

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :

Conseil scientifique

6 décembre 2024

Projet de procès-verbal

		NOM	Prénom	Émargement
Président du CS (parmi les personnalités qualifiées)	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	Présent
Personnalités qualifiées	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	Présent
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	/
	Université Paris-Saclay	BURY-MONE	Stéphanie	Présente
	Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences du Numérique	COHEN-BOULAKIA	Sarah	Présente
	Geneva Graduate Institute	MALLARD	Grégoire	/
	Université Paris-Saclay Faculté des Sciences	MEALLET	Rachel	/
	École Normale Supérieure Lyon	PICARD	Emmanuelle	Présente
	Centre de Nanosciences et Nanotechnologies	SAGNES	Isabelle	/
	Centre National de la Recherche Scientifique	SERRES	Solveig	/
Représentant-e-s d'institutions partenaires	Pour l'École normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	Présente
	Pour l'Université de Paris	KUBLER	Nathalie	Présente

	Pour le CNRS	PETIT	Sabine	/
	Pour Inria	THIRION	Bertrand	Présent
	Pour l'Académie des sciences	FORGET	François	Présent
		NOM	Prénom	Émargement
Collège A (professeurs des universités)	Centre Borelli	ALAZARD	Thomas	/
	ISP	ALBE	Virginie	/
	PPSM	LERAY	Isabelle	/
	DER Nikola Tesla	RODET	Thomas	Présent
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	Satie	ABBAS TURKI	Mohamed	/
	LMPS	AMLANI	Faisal	/
	LMPS	FAU	Amélie	Visio
	LBPA	ZEGHOUF	Mahel	/
Ingénieurs de recherche	PPSM	GALMICHE	Laurent	/
Usagers de l'École	DER Chimie	POLLIEN (titulaire)	Audrey	/
	DER Génie mécanique	LE MOIGNE (suppléante)	Manon	Présente

Membre de droit :

Président.e de l'ENS Paris-Saclay	CARRASCO	Nathalie	Présente
--	-----------------	-----------------	----------

Invités permanents Présidence :

Vice-président.e en charge de la stratégie et des moyens	PEYROCHE	Anne	Présente
Vice-président.e chargé de la formation	HUBERT	Olivier	Présent
Vice-président.e chargé de la recherche	MAITRE	Philippe	Présent
Directeur Général des Services	SIGNOLES	Laurent	/

Invités :

Responsable du service des Relations internationales	SEGUIN	Aurélie	/
Responsable de la Direction d'Appui à la Recherche et à l'Innovation	BRANCO	Virginia	/
Responsable Mécénat et Partenariats	RAOULT	Véronique	Présente
Directrice de la DSVEC	RABE	Tiana	/
Directrice de la Communication			/
Directrice des Ressources Humaines	RAFIK	Betty	/
Directeur Général des Services Adjoint – Pilotage	PRONTEAU	Sylvain	/
GS MRES	<u>NERON</u>	David	Présent
Répresentante doctorants	<u>PIETRI</u>	Mélanie	/
Directeur du LBPA	DEPREZ	Eric	/
Directeur du CEPS	BOS	Olivier	Présent
Chargée de mission TEDS	VINCENSINI	Caroline	Présente

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024 – Vote	5
II.	Informations de la Présidente – Information	5
III.	Trajectoire recherche et formation	5
IV.	Recrutement et accompagnement des personnels académiques	8
V.	Transition écologique et développement soutenable (TEDS)	10
VI.	Présentation du Centre d’Economie Paris-Saclay (CEPS)	11
VII.	Questions diverses	11

La séance est ouverte à 9 heures 35. Le quorum est atteint, avec 18 membres votants.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2024 – Vote

Le procès-verbal de la séance du 7 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

II. Informations de la Présidente – Information

Nathalie CARRASCO salue les membres de l'assemblée.

Plusieurs chercheurs sont félicités pour leurs accomplissements académiques : Eliza Benites Gambirazio, Victor Gonzalez, Jean-François Roch, Frédéric Dias et Gilles Doweck. Il convient de noter que dix chercheurs du LMPS ont été cités dans le classement Stanford 2024.

Parmi les alumni, les thèses de Patrice Abry, Gaëtan Douéneau, Aliaume Lopez, Louis Godeffroy, Marion Zannese, Léa Dubois et Charlène Estrada ont été récompensées par divers prix.

Le salon de l'étudiant a été organisé le 30 novembre au Palais des congrès de Massy. Nathalie CARRASCO remercie le personnel et les étudiants, ainsi que Véronique Raoult et son équipe, qui se sont mobilisés pour accueillir les lycéens et leurs familles (6 000 entrées).

Plusieurs événements ont eu lieu durant la semaine des carrières normaliennes, du 2 au 5 décembre. Le dernier jour s'est tenu le Forum des métiers, animé par 75 alumni.

Le deuxième rendez-vous des jeunes physiciennes doit se tenir les 14 et 15 décembre. Le département de physique de l'ENS Paris-Saclay invite toutes les lycéennes (de seconde, première et terminale) à y participer.

Trois conférences du diplôme permettront de sensibiliser les normaliens et normaliennes aux grands enjeux sociétaux transverses en décembre.

III. Trajectoire recherche et formation – Information

a. HCERES : visites entités de recherche – Information

Philippe MAITRE regrette que la visite des laboratoires expérimentaux (LBPA, CRD, PPSM et LURPA) n'ait pas pu être réalisée en présentiel.

Les échanges, marqués par une forte participation, ont principalement porté sur les avantages du site de l'ENS, le déficit de personnel d'appui à la recherche et le besoin d'un dialogue de gestion régulier. Les laboratoires se réjouissent des échanges interdisciplinaires sur le site, de la participation des chercheurs à la formation, de l'intégration des normaliennes et normaliens dans les unités, et des partenariats noués au sein de l'environnement socio-économique de Paris-Saclay.

Plusieurs solutions sont proposées sur les sujets de vigilance. L'ENS offre des services mutualisés aux chercheurs, à l'échelle de l'école. Les échanges annuels sur les objectifs entre toutes les tutelles et la direction d'unité devraient être généralisés.

Philippe MAITRE suggère qu'un comité de visites groupées se rende en commission de site dans les laboratoires dont les activités sont corrélées, afin de générer des économies.

b. Soutien de l'interdisciplinarité en recherche et formation – Information

Philippe MAITRE souhaite mettre en œuvre des projets pluridisciplinaires à l'échelle de l'ENS « Full University ». Pour ce faire, il propose de se doter d'un Institut de l'interdisciplinarité, dont la stratégie serait définie par le Conseil scientifique, et le pilotage assuré par un comité constitué d'enseignants. Ce projet a obtenu l'adhésion des équipes de recherche et de formation.

Le comité de pilotage n'est pas arrêté. Les discussions ont pour le moment impliqué les personnes suivantes :

Emile de Visscher	CPJ	Design
Julien Randon-Furling	CPJ	Maths / SHS
Arnaud Montabert	MCF	GCE
Meriem El Karoui	DR	Biologie
Bruno Palpant	PU	Physique
Eric Vourch	MCF	Nikola Tesla
Caroline Vincensini	MCF	SHS
David Neron	PU	GS MRES /GM
Olivier Hubert	PU	VPF
Philippe Maître	DR	VPR
Thomas Nowak	PU	Informatique
Loïc Bertrand	CR	Chimie
Sébastien Oliveau	MCF	MSH

L'institut de l'interdisciplinarité permettra d'apporter un large soutien aux projets en émergence, mais aussi à des projets cibles fédérateurs, tels que « biotechnologies-santé », « les villes durables, bâtiments innovants et patrimoine », ou encore « apprendre et se cultiver ».

Des financements substantiels pourraient être obtenus à travers le mécénat, notamment dans le cadre de France 2030. Les contrats doctoraux permettront de dépasser le cadre du petit projet émergent et de faciliter la participation des jeunes aux projets. L'ENS devrait être capable de mobiliser des financements pour inviter des conférenciers dès 2025. Il est proposé de financer des bouquets de thèses sur des thématiques communes.

L'institut vise à mettre en place des prix pour valoriser les succès, créer un « grand séminaire » sur un temps banalisé, articuler la recherche et la formation, capitaliser sur les modalités de soutien existantes et simplifier ces modalités (afin de n'accorder les financements qu'aux thèses qui démontrent une réelle évolution).

Philippe MAITRE cite à titre d'exemple l'organisation d'une table ronde réunissant cinq invités sur le thème de la ville durable et des bâtiments innovants lors de la semaine des carrières normaliennes. Les discussions ont mis en lumière l'importance de l'acceptabilité, de la pluridisciplinarité et de la compétence de « pitch » dans l'aboutissement des projets. Il est proposé d'adopter le néologisme « génie écologique » pour augmenter la désirabilité des projets.

Thomas RODET fait part de ses interrogations sur la structure et les objectifs du projet fédérateur « apprendre à se cultiver », après la fermeture d'un laboratoire des sciences de l'éducation. En outre, la formation et l'apprentissage constituent la mission même de l'école. Il s'enquiert de l'intégration de cet élément au sein de contrats doctoraux pluridisciplinaires.

Patrice AKNIN rappelle que l'ENS Paris-Saclay possède une dimension culturelle, incarnée en particulier par sa scène de recherche. L'un des deux pilotes de ce théâtre est porteur d'une action du PEPR d'accélération « Industrie culturelle créatrice ». L'intitulé de son projet est « ouvrir les publics à la culture ». L'ENS Paris Saclay souhaite accompagner cette évolution et en être un moteur.

Philippe MAITRE ajoute que le soutien de l'ENS peut aussi se manifester par le soutien à des années de recherche thématique, en parallèle des contrats doctoraux.

Thomas RODET fait savoir qu'une thèse est en cours de préparation au Centre Borelli sur l'interdisciplinarité à l'ENS.

Emmanuelle PICARD estime le sujet pertinent pour les ENS. Elle souhaite savoir si des financements de projets (et non de thématiques) ont été envisagés. Elle souhaiterait également connaître les propositions qui émergeront dans le cadre du projet formation recherche.

Philippe MAITRE indique poursuivre le financement des actions pluridisciplinaires existantes (notamment FARMAN et IDA). Des appels à projets éligibles aux financements courts seront également réalisés.

L'institut de l'interdisciplinarité permettra d'inciter les étudiants à proposer des projets PIC. Il est également souhaitable de réfléchir à la structure des diplômes pour remodeler la formation pluridisciplinaire (qui mobilise beaucoup, voire trop de ressources).

Thomas RODET précise que les instituts IDA et FARMAN sont deux fédérations de recherche, et s'enquiert du type de structure juridique envisagé pour l'institut de l'interdisciplinarité.

Philippe MAITRE répond que le comité de pilotage sera chargé d'en déterminer la forme juridique.

Thomas RODET, membre de l'IDA, rappelle que le conseil d'une fédération est composé de membres élus. Il préconise que la communauté soit représentée dans le comité de pilotage de la structure.

Patrice AKNIN propose que le Conseil scientifique échange périodiquement sur les thématiques portées par l'institut de l'interdisciplinarité.

c. HCERES : évolution de l'offre formation – Information

Olivier HUBERT annonce que des textes projets ont été proposés pour chaque LDD ou prémaster, M1 et M2. Un document unique précisant les évolutions concrètes des formations à tous les niveaux avait été demandé. Le document d'accréditation doit être déposé le 5 mai.

Chaque DER a pu présenter ses idées et ses souhaits d'évolution, et produire un texte de synthèse. Des échanges seront organisés prochainement entre la présidence et les départements.

Olivier HUBERT présente les principales évolutions de première année, Master 1, Master 2 Recherche et Master 2 FeSup, puis attire l'attention sur l'obligation de dispenser des formations disciplinaires en transition écologique, et appelle au respect du cadrage M1/M2 en heures maquette et en nombre d'étudiants.

François FORGET souhaite connaître le nombre de Masters FeSup.

Olivier HUBERT en dénombre une douzaine. Généralement, un tiers de chaque promotion suit ces masters, soit une centaine d'élèves et étudiants par an. Les formations sécurisées ne suivent pas les règles d'effectifs des M2 classiques.

Les membres du CS sont invités à lire le document et à formuler des remarques et des suggestions.

d. Règlement des études – Vote

Olivier HUBERT fait état de plusieurs grandes modifications apportées au règlement des études et à ses deux annexes :

- intégration de l'engagement normalien aux activités de tronc commun TC8 ;
- ajout de la formation socle TEDS aux activités de première année en tronc commun TC9 ;
- obligation du dépôt de projet d'études chaque année au-delà du M1 ;
- obligation de choix définitif de projet d'études parmi les avis favorables ;
- cadrage par décision de présidence des autorisations de cumul des normaliens et normaliennes élèves ;
- fusion des articles 44 et 45 sur les bourses de l'ENS Paris-Saclay, ajout des bourses « Femmes et sciences » et repositionnement des bourses « voie égalité des chances » ;
- en annexe 1, introduction d'un délai pour le choix du département en cas de candidatures multiples;
- en annexe 5, mise à jour de la dénomination des activités d'enseignement complémentaires (stage pédagogique, diffusion des savoirs), renommées activités d'enseignement et activités de médiation et vulgarisation scientifique.

Stéphanie BURY-MONE observe que la formule « à l'issue des entretiens » est imprécise. Elle propose que le délai soit défini chaque année.

Olivier HUBERT propose de mentionner « un délai maximum d'une semaine après le dernier entretien ».

Manon LEMOIGNE souhaite que le point relatif à l'engagement normalien soit ajouté séparément.

Olivier HUBERT reconnaît que les élus étudiants auraient préféré que l'engagement normalien soit optionnel et basé sur le volontariat. Les nouveaux élus de la CVE auront l'occasion d'échanger à ce sujet avant que celui-ci ne soit soumis au CA.

Patrice AKNIN propose de passer au vote.

Le Conseil scientifique approuve à la majorité (une voix défavorable, deux abstentions) la modification du règlement des études, intégrant une modification de l'annexe 1, article 2 par l'ajout « d'un délai de réponse maximum d'une semaine après le dernier entretien ».

La séance est suspendue de 11 heures 05 à 11 heures 15.

IV. Recrutement et accompagnement des personnels académiques – Information

a. Campagne d'emploi 2025 – Information

Nathalie CARRASCO annonce la mise en campagne de deux postes de maître de conférences (MC) et deux postes de professeur des universités (PU).

b. Chaires de professeur junior – Information

Les recrutements de CPJ sont au service de trois éléments de la stratégie d'établissement, en soutenant :

- les projets interdisciplinaires ;
- la reconfiguration des unités de recherche ou l'accélération de leur développement ;
- le déploiement des parcours de recherche thématique pluridisciplinaires.

Trois recrutements successifs ont été effectués en 2021, 2022 et 2023. En 2024, aucune CPJ n'a été ouverte malgré une demande.

En 2025, deux propositions ont été formulées. Il est ainsi demandé la création de :

- CPJ « sciences du patrimoine Paris-Saclay » (SPPS) ;
- CPJ « biologie et mathématiques ».

Le ministère (MESR) demande un interclassement à l'échelle de l'Université Paris-Saclay. La première proposition est classée première, tandis que la suivante se classe septième.

Thomas RODET souhaite qu'une proposition de CPJ soit émise en sciences de l'ingénieur.

Nathalie CARRASCO explique que les collègues en sciences de l'ingénieur n'ont pas fait état de requêtes, malgré plusieurs échanges.

Olivier HUBERT remarque que les CPJ correspondent à un besoin d'enseignement de 192 heures. Or le besoin est moindre en sciences de l'ingénieur.

c. Professeurs attachés : mises à jour – Information

Anne PEYROCHE indique que le dispositif reconnaît et stabilise l'investissement des chercheurs dans la formation, et renforce l'attractivité de l'ENS.

La clause imposant une activité d'enseignement en L3 a été retirée, car elle n'était pas applicable à la filière Design.

Le contrat quinquennal prévoyait le recrutement de 24 professeurs attachés entre 2020 et 2025. Seuls 13 recrutements ont été effectués, et 12 professeurs attachés sont actuellement en exercice. Pour la première fois, un employé CEA est en cours de recrutement. Les DER sont très satisfaits de ce dispositif.

Bertrand THIRION s'étonne du faible nombre de recrutements pour ce dispositif pourtant intéressant.

Anne PEYROCHE partage cet avis. Le dispositif permet d'accueillir des compétences qui ne sont pas représentées en propre dans l'établissement. Les postes sont ouverts lorsqu'un DER identifie un besoin de recrutement.

Emmanuelle PICARD souhaite instaurer un système équivalent à Lyon, afin de sécuriser l'engagement des chercheurs dans les dispositifs pédagogiques des établissements (maquette, suivi des étudiants).

Anne CHRISTOPHE précise que les fiches de poste sont publiées sur le site de l'Établissement, avec néanmoins une candidature envisagée en interne PSL pour chaque poste ouvert.

d. Charte d'accompagnement des carrières académiques – Information

Anne PEYROCHE présente certains ajouts proposés par le CSA et soumis au vote du CA le 13 décembre :

- mises à jour du nouveau régime indemnitaire RIPEC ;

Plan d'action Égalité :

- mise en place des aménagements de service liés aux congés parentalité (étalement sur 2 ans des réductions de service pour congé maternité)
- attention particulière à l'attribution de CRCT après congés parentalité ;

Accompagnement à la recherche :

- attention particulière à l'attribution de CRCT pour dépôt d'un projet ERC ;
- modulation de la durée et du volume de décharge post ERC/IUF (64 heures pour l'année qui suit l'arrêt) ;
- simplification du processus d'attribution des fonds d'amorçage pour MCF primo-entrants (attribution systématique de deux fois 2500 euros sans examen par le CSR) ;
- attribution de décharges d'enseignement aux PRAG titulaires d'une HDR et publiant (décharge annuelle de 64 heures sur avis du CSR, révisée tous les 3 ans), étant entendu que deux personnes sont actuellement susceptibles de formuler cette demande ;
- attention portée à ce que la décharge de 128 heures maximum pour projets ANR, européens ou projets d'envergure autorisée sur décision de la Présidente soit financée à hauteur de l'équivalence en heures complémentaires sur projet si ce coût est éligible ;
- révision de la politique de prime individuelle pour IUF, ERC et autres projets d'envergure.

Amélie FAU observe une incohérence dans la position de l'école, qui souhaite « former à la recherche par la recherche », mais propose à des enseignants non titulaires d'un doctorat le pilotage pédagogique de certaines formations. Proposer ce pilotage à des PRAG et/ou enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat paraîtrait plus alignée avec l'objectif pédagogique fondamental affiché par l'école.

Olivier HUBERT précise que la charte formalise des usages établis depuis plus de vingt ans et permet de compenser certains aspects du statut de PRAG.

V. Transition écologique et développement soutenable (TEDS) – Information

Caroline VINCENSINI rend compte d'un chantier TEDS lancé en septembre 2023 et portant sur le recensement des enseignements existants au sein des formations.

Elle propose une classification en deux « niveaux de vert » : vert foncé (au moins 80 % du cours porte sur le sujet) ou vert clair (moins de 25 % du cours porte sur la thématique). Le fichier Excel correspondant sera disponible pour tous sur l'intranet.

Parmi 42 cours recensés, 22 sont catégorisés en vert foncé. Chaque DER propose entre 0 et 12 cours portant sur la transition écologique et le développement soutenable. Le niveau M2R en comporte le plus grand nombre (18).

VI. Présentation du Centre d'Économie Paris-Saclay (CEPS) – Information

Olivier BOS est professeur d'économie à l'ENS et directeur du centre d'économie de l'ENS Paris-Saclay (CEPS).

Paris Saclay possède plusieurs laboratoires d'économie, dont les périmètres ne sont pas clairement définis : CEPS, EPEE, RITM, PSAE et SOURCE. De plus, il n'existe aucune UMR CNRS d'économie. Les laboratoires EPEE et CEPS ont fusionné sous la dénomination CEPS.

Le laboratoire finance un programme de *visiting* dynamique, notamment grâce à la *graduate school*.

Le CEPS participe à des activités internationales pérennes : le *virtual market design seminar*, le *workshop* annuel de *Market Design* et le *workshop Long-Run Dynamics in Economics*. Un projet de collaboration européenne est en cours de création avec Barcelone, Chypre et Bologne, afin de renforcer l'activité doctorale.

En revanche, le laboratoire manque de visibilité au niveau national. Pour y remédier, il rejoint l'ADRES afin de devenir une EMR du CNRS. Le CEPS a organisé avec succès la conférence doctorale de l'ADRES en janvier 2024. Il organisera également le 73^e Congrès de l'AFSE de juin 2025, grâce à une levée de fonds de 20 000 euros. Les thématiques des tables rondes correspondent à la recherche et aux valeurs du CEPS : le réchauffement climatique, le populisme, les migrations et les VSS dans le monde économique.

Un plan d'action est mis en œuvre pour l'inclusion, la transparence, l'horizontalité dans la prise de décision et l'accès à la connaissance gratuite et diverse. Il prévoit un programme de *mentoring*, une lecture annuelle imposée sur le sujet d'inclusion, une session annuelle sur les carrières académiques et des rencontres de doctorants.

Le budget de l'ESR est faible et tend à diminuer. Les laboratoires doivent trouver des fonds et participer au financement de leur propre activité, grâce au soutien administratif de l'université. Olivier BOS émet plusieurs propositions en ce sens.

Patrice AKNIN observe que les sujets de gouvernance ne relèvent pas du périmètre du Conseil scientifique. Il est proposé de reprendre rendez-vous pour une présentation ciblée sur la stratégie scientifique du Centre.

Thomas ALAZARD relève avec inquiétude la présence de « chimères du moment » dans la présentation.

Olivier BOS rapporte que 25 % des articles en économie portent sur l'environnement. La plaquette des cours dispensés en économie demeure tout à fait standard. En revanche, les cours de spécialité correspondent à des sujets d'actualité.

VII. Questions diverses

Le prochain Conseil scientifique sera organisé le 7 mars 2025.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 heures 45.